



Lancement appel à candidatures Dias'Invest 237

Dias'Invest est un dispositif du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun (MINREX) financé par l'Agence Française de Développement (AFD) qui accompagne des porteurs/porteuses de projet de création, de reprise ou de développement au Cameroun d'une activité économique créatrice de valeur et d'emplois.

1/ Dispositif d'accompagnement à la création, au développement et à la reprise d'entreprise

Le dispositif **Dias'Invest 237** vise à faciliter l'investissement de la diaspora camerounaise de France vers le Cameroun et plus spécifiquement à **accélérer le montage de projet, la création et le développement d'entreprise au Cameroun par des membres de la diaspora camerounaise.**

Cet accélérateur de projets, le premier initié par le Gouvernement camerounais, est un projet du **Ministère des Relations Extérieures du Cameroun (MINREX)** financé par l'**Agence Française de Développement.**

2/ Comment le dispositif s'articule-t-il ?

Il propose pour chaque entrepreneur.e. sélectionné.e :

1/ Trois **phases de diagnostic** du projet et une feuille de route

2/ Une **phase d'accélération**, durant laquelle l'accompagnement de l'entrepreneur.e sera mis en œuvre selon une feuille de route réalisée en concertation avec ce/cette dernier.e et détaillant le parcours d'accompagnement nécessaire pour la réalisation du projet. Cet accompagnement comprend : un **suivi-conseil stratégique** par des experts de la création et du développement d'entreprise ; des **appuis-conseils métier** par des experts du domaine d'activité ; une **mise en relation avec des réseaux professionnels.**

Les entrepreneur.e.s pourront également si besoin bénéficier de sessions **de formation ou de renforcement** de capacités à la création et/ou à la gestion d'entreprise au Cameroun ;

d'un ou plusieurs appui(s) qualifié(s) en **expertise sur un ou des thème(s) spécifique(s)**, d'un appui à la **recherche de financement**, etc.

3/ A qui s'adresse-t-il ?

Sont éligibles, les projets d'entreprise vers le Cameroun portés par :

- 1/ Les membres de la **diaspora camerounaise en France** (sans distinction de nationalité)
- 2/ Les camerounais.e.s ayant séjourné en France et rentré.e.s au Cameroun depuis moins de 3 ans.

L'appel à candidatures se **clôture le 15 Déc. 2019**, pour candidater, télécharger le formulaire sur www.dias-invest.cm et pour toute information complémentaire, contacter Dias'invest Cameroun : info@dias-invest.cm / www.dias-invest.cm / (+237) 222 21 12 25 / 693 01 77 19